

RACCORDEMENT ELECTRIQUE PROVISOIRE POUR LA FOIRE DE BEAUCROISSANT

(OPTIONNEL)

La facturation de votre consommation électrique est totalement indépendante de votre contrat de participation à notre foire.

Pour disposer de l'électricité sur votre stand, il vous faut :

- Souscrire un contrat d'électricité auprès du fournisseur de votre choix, en leur précisant l'emplacement que vous occuperez (Allée N°... Stand N°...).

Deux choix s'offrent ensuite à vous :

1. Vous présenter auprès des agents d'ENEDIS qui seront présents au service foire de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 15H30, du **lundi 20 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026** avec **votre propre coffret de chantier** type Enedis ainsi que 10 mètres de câble.
2. Faire appel à un prestataire de service qui fournira le matériel attendu aux équipes d'ENEDIS.

N.B. : Nous pouvons vous communiquer sur demande les coordonnées des prestataires de service intervenant habituellement sur notre foire.

Les coffrets de chantier disposant uniquement de prises électriques ne sont pas autorisés pour le raccordement au réseau ENEDIS.

<u>Coffrets conformes ENEDIS</u>	<u>Coffret type Prises NON AUTORISE</u>
	



: Aucune demande de raccordement ne sera prise en compte après 16H00 de chaque journée.